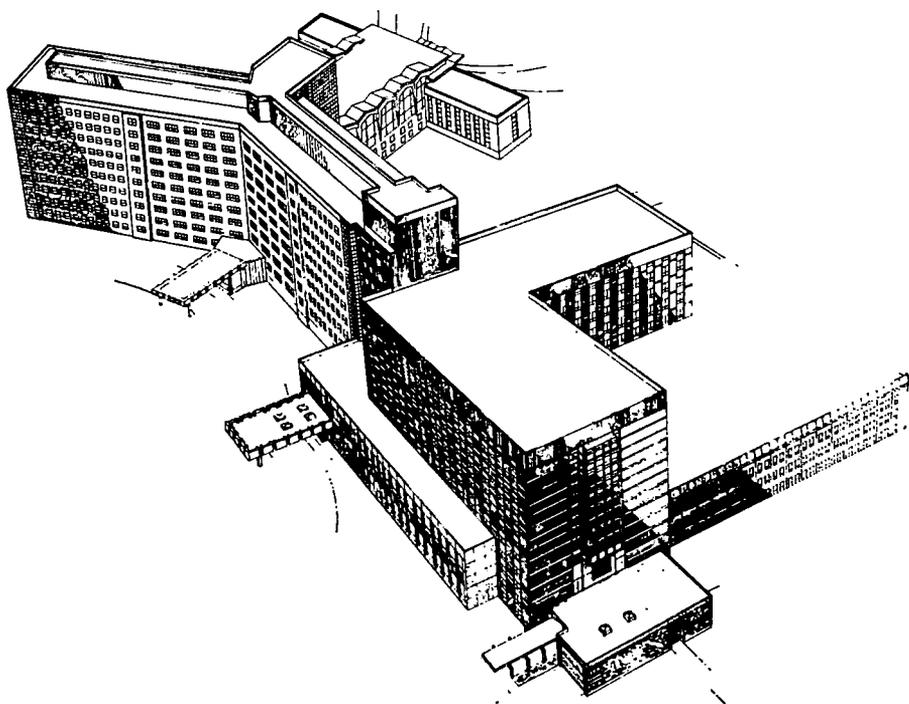


**UNIVERSITÉ  
DE  
SHERBROOKE**

**FACULTÉ  
DE  
MÉDECINE  
69/70**

**Pour tous renseignements,  
s'adresser au :**

**BUREAU DU REGISTRAIRE  
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
CITÉ UNIVERSITAIRE  
SHERBROOKE, P.Q.**



**LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE**

# TABLE DES MATIÈRES

CALENDRIER DE LA FACULTÉ . . . . .	5
PRÉSENTATION . . . . .	7
HISTORIQUE ET ORIENTATION . . . . .	7
CONSEIL DE LA FACULTÉ . . . . .	11
CORPS PROFESSORAL . . . . .	13
PROGRAMME DES ÉTUDES . . . . .	23
RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES . . . . .	29
ADMISSION À LA PRATIQUE MÉDICALE . . . . .	35
ÉTUDES AVANCÉES . . . . .	37
PRIX ET BOURSES . . . . .	49

# CALENDRIER DE LA FACULTÉ 1969-1970

Dernier jour pour les inscriptions.	<b>VENDREDI, 15 AOÛT 1969</b>
Entrée des nouveaux étudiants. Journée d'information.	<b>MARDI, 2 SEPTEMBRE 1969</b>
Début des cours.	<b>MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1969</b>
Jour d'Action de grâces. Congé universitaire.	<b>LUNDI, 13 OCTOBRE 1969</b>
Collation des grades d'automne.	<b>SAMEDI, 18 OCTOBRE 1969</b>
Dernier jour de réception des demandes d'admission à la Faculté de médecine.	<b>LUNDI, 15 DÉCEMBRE 1969</b>
Relâche de Noël.	<b>SAMEDI, 20 DÉCEMBRE 1969</b>
Reprise des cours	<b>LUNDI, 5 JANVIER 1970</b>
Second versement des frais de scolarité.	<b>LUNDI, 2 FÉVRIER 1970</b>
Relâche de Pâques.	<b>JEUDI, 26 MARS 1970</b>
Fin des examens à la Faculté de médecine.	<b>VENDREDI, 29 MAI 1970</b>
Collation des grades.	<b>SAMEDI, 6 JUIN 1970</b>

# PRÉSENTATION

## HISTORIQUE ET ORIENTATION

En 1960, Mgr Irénée Pinard, recteur de l'Université, créait un comité consultatif qui avait pour mandat d'étudier l'opportunité de fonder une Faculté de médecine à Sherbrooke. Les membres étaient les Drs Guy Bertrand, Clovis Dagneau, Gérard-L. Larouche, Gaston Masson, T.-J. Quintin, Jacques Sylvestre, Jean-Pierre Tremblay. Le Dr Larouche fut désigné comme président du Comité. La Faculté fut fondée le 15 février 1961; c'est le Dr Gérard-L. Larouche qui en devint le premier doyen, le 1er mars de la même année. Le Conseil était formé des Drs Clovis Dagneau et Paul Chevalier. Durant les trois années qui suivirent, le Docteur Larouche s'employa à jeter les bases d'une faculté de médecine qui répondrait aux exigences nouvelles d'un enseignement médical de calibre supérieur.

En 1962, le Pavillon St-Georges, immeuble encore inachevé, conçu originellement comme hôpital psychiatrique, était cédé par le gouvernement à l'Université pour permettre à la Faculté de médecine d'y aménager son Centre hospitalier universitaire. En octobre 1964, le Dr Gérald LaSalle était nommé doyen et directeur du Centre hospitalier universitaire.

En juin 1965, le premier Conseil d'administration de la Clinique de l'Université entrait en fonction. Au printemps de 1966, la Faculté s'installait sur son propre campus de plus de trois cents acres, à deux milles de la cité de Sherbrooke et à cinq milles du campus principal de l'Université.

Elle logea, à partir de septembre 1966, son personnel enseignant et ses premiers étudiants dans les ailes qui abritaient l'administration, la bibliothèque, les amphithéâtres, des laboratoires temporaires et le Département de psychiatrie qui accueillit ses premiers patients externes en juillet 1966.

En septembre 1967, la Faculté prenait possession de son aile d'enseignement et de recherche où sont situés les laboratoires multidisciplinaires à l'usage des étudiants en médecine, les bureaux et les espaces de recherche des professeurs et des candidats aux grades supérieurs.

La Faculté comprend les trois divisions suivantes: sciences fondamentales, sciences cliniques et médecine sociale.

Elle recrute son corps professoral selon la formule de temps plein dans toutes les disciplines de chacune des divisions, ce qui permet à chaque enseignant de se consacrer entièrement à ses fonctions universitaires. Elle comptera, en septembre 1969, environ 125 professeurs, au-delà de 180 étudiants en médecine et une trentaine de candidats à la maîtrise et au doctorat.

Le 1er janvier 1968, Mme Madeleine-L. Côté devenait directrice générale de la Clinique de l'Université de Sherbrooke. Le 10 avril 1968, le Dr Gérald LaSalle était nommé vice-recteur aux disciplines de la santé et le 16 mai 1968, le Dr Maurice LeClair accédait au décanat de la Faculté.

La Clinique Universitaire qui fait pendant à l'aile de recherche et d'enseignement a ouvert ses portes au début de 1969. Dans cet hôpital de 420 lits, 20 pour cent des espaces sont consacrés à l'enseignement et à la recherche.

Toutes les spécialités médicales et chirurgicales y sont représentées par des professeurs à temps plein qui se consacrent au soin des malades, à l'enseignement et à la recherche.

La Faculté entend former des médecins compétents qui auront acquis une discipline intellectuelle leur permettant de suivre les progrès de la science, et le sens des responsabilités qui les obligera à le faire, ainsi que des médecins préparés à tenir, dans un contexte socio-économique en évolution, le rôle primordial qui leur revient au sein de l'équipe de la santé dans la prévention et le traitement de la maladie.

Grâce au milieu propice qu'elle constitue, la Faculté de médecine incite l'étudiant au travail personnel, lui apprend à compter sur ses propres ressources et favorise le développement de son jugement, de son sens des responsabilités et de l'auto-critique.

La Faculté inculque à tous ses étudiants les connaissances de base essentielles à la compréhension de l'être humain normal et pathologique vivant en société; tenant compte dès le début des intérêts de chacun d'entre eux, elle favorise l'exploitation maximale de leurs aptitudes, ce qui leur permet de s'orienter plus facilement et plus précocement vers les multiples carrières qui s'offrent aujourd'hui aux nouveaux médecins dans le domaine de la pratique médicale, de

la recherche, de l'enseignement et de l'administration. Elle offre dans ce but, aux candidats intéressés, la possibilité d'accéder à des grades supérieurs (maîtrise, doctorat) en même temps qu'ils terminent leurs études médicales.

Pour la majorité des étudiants, le doctorat en médecine n'est plus aujourd'hui qu'une étape vers la spécialisation. Le certificat de spécialiste s'obtient après une période supplémentaire de formation de 4 ans, en moyenne.

Grâce à son hôpital universitaire et aux hôpitaux affiliés, la Faculté entend jouer, au niveau de la région, le rôle de première importance que l'on s'apprête à confier dans ce domaine aux écoles de médecine de la province de Québec.

Elle s'est déjà mise au service de la collectivité, grâce à son enseignement permanent qui s'adresse aux praticiens de la région, grâce aux services particuliers que son personnel spécialisé peut offrir, grâce à son centre de documentation qui compte déjà 45,000 volumes et 1,500 abonnements à des périodiques, grâce à son action au sein du Comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est, chargé par le gouvernement provincial de préparer un plan directeur qui permettra de procurer à tous les citoyens de la région les meilleurs soins possibles de la façon la plus économique.

Les professeurs, le personnel et les étudiants de la faculté ont accès à toutes les bibliothèques de l'université (bibliothèque générale, bibliothèque des sciences, bibliothèque de droit, bibliothèque de médecine). La Faculté de médecine est plus spécialement desservie par la bibliothèque du Centre Hospitalier Universitaire.

*Directeur de la bibliothèque générale:*

André CHÉNIER

*Directeur de la bibliothèque du Centre Hospitalier Universitaire:*

Germain BÉLISLE

*Directeur de la bibliothèque des sciences:*

Trefflé MICHAUD

*Directeur de la bibliothèque de droit:*

Guy TANGUAY.

## CONSEIL DE LA FACULTÉ

### *Doyen*

Maurice LeCLAIR, M.D.C.M., M.Sc. (Minn.),  
C.S.P.Q., F.R.C.P.(C), F.A.C.P.

### *Vice-Doyen*

Gilles PIGEON, M.D., C.S.P.Q.

### *Secrétaire*

Bernard THÉRIEN, M.D., C.S.P.Q., D.A.B.P.,  
F.A.A.P., F.R.C.P.(C).

### *Conseillers*

Richard BÉLAND, B.A., B.Sc.(Écon.) (Montréal),  
professeur adjoint et directeur du Département des  
sciences du comportement

Thomas J. BOUDREAU, M.A. (Écon.) (Laval),  
directeur de la Division de médecine sociale

Madeleine CÔTÉ, M.A.H. (Mtl.),  
directrice de la Clinique Universitaire

Marcel DROLET, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Guy LAMARCHE, M.D.,  
directeur de la Division des sciences fondamentales,  
directeur du Département de physiologie

Gérald LaSALLE, M.D., D.A.H. (Tor.),  
vice-recteur aux disciplines de la santé

Marc LAVALLÉE, M.D., B.Sc. (pharmaco.) (Mtl.),  
Ph.D. (biophys.) (S.Cal.),  
directeur de la Recherche,  
directeur du Département de biophysique

Claude LECHÊNE, M.D. (Paris),  
professeur agrégé

Jean de L. MIGNAULT, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,  
professeur titulaire et directeur du Département de médecine

Bernard PEREY, M.D.C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
F.R.C.S.(C), F.A.C.S.,  
directeur de la Division des sciences cliniques  
directeur du Département de chirurgie

Bertrand SCALABRINI, M.D. (Laval),  
professeur adjoint

Wolfgang SEUFERT, M.D. (Dusseldorf),  
professeur adjoint

**Raynald LAPRADE,**  
étudiant aux études avancées

**Jean MAILHOT, M.D.,**  
chef-interne

**Jacques SIMARD,**  
étudiant de 4ème année

**Raymond STE-MARIE,**  
étudiant de 3ème année

**Hubert-A. WALLOT,**  
étudiant de 2ème année

**CORPS PROFESSORAL**

**DIVISION DES SCIENCES  
CLINIQUES**

*Directeur*

Bernard PEREY, M.D.C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
F.R.C.S.(C), F.A.C.S.

*Département d'anesthésie-réanimation*

George F. BRINDLE, M.D., C.M. (McGill), C.S.P.Q.,  
F.R.C.P.(C),

professeur titulaire et directeur du département

Yves LAMARCHE, M.D., C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Gaétan DUBÉ, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

*Département de chirurgie générale*

Bernard PEREY, M.D.C.M., M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
F.R.C.S.(C), F.A.C.S.,

professeur titulaire et directeur du département

Gustavo BOUNOUS, M.D. (Turin),  
professeur agrégé

Louis-P. LEJEUNE, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.S.(C),  
professeur agrégé

Ghislain DEVROEDE, M.D. (Louvain), M.Sc. (chir.) (Mayo)  
professeur adjoint

John M. GENTILE, M.D. (Pavia),  
professeur adjoint

Roch LAPOINTE, M.D., C.R.C.S.(C),  
professeur adjoint

*Service de chirurgie plastique et reconstructive*

Gérald RHEAULT, M.D., C.S.P.Q., C.R.C.S.,  
professeur adjoint

*Département de chirurgie cardio-vasculaire et thoracique*

Sheldon O. BURMAN, M.D., F.A.C.S., F.A.C.C.P.,  
D.A.B.S., D.A.B.T.S.,

professeur titulaire et directeur du département

Bertrand SCALABRINI, M.D., (Laval),  
professeur adjoint

*Département de gynécologie-obstétrique*

Réal LAFOND, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,  
professeur agrégé

Raymond GAGNER, M.D., C.S.P.Q., C.R.C.S.(C),  
professeur agrégé

André TRUDEL, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.S.(C),  
professeur agrégé

*Département de médecine*

Jean de L. MIGNAULT, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,  
professeur titulaire et directeur du département

Gérard LAROUCHE, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur titulaire

Maurice LeCLAIR, M.D., B.Sc., M.Sc. (Minn.), C.S.P.Q.,  
F.R.C.P.(C), F.A.C.P.,  
professeur titulaire

Gilles PIGEON, M.D., C.S.P.Q.,  
professeur titulaire

Germain BOIVIN, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Léo COUSINEAU, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,  
professeur agrégé

Paul A. CRABBÉ, M.D. (Louvain),  
professeur agrégé

Jacques CRÉPEAU, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Marcel DROLET, M.D. (Laval), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Maurice LANGLOIS, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Bernard LONGPRÉ, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Douglas MASSEY, M.D. (Toronto), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
M.R.C.P.(E), F.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Constant PAPAGEORGES, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Jean-Marc PEPIN, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.R.(C),  
professeur agrégé

Jean REIHER, M.D. (Montréal),  
professeur agrégé

Véronique SUSSET, M.D. (Paris), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

René BEAUDRY, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

Diego BELLABARBA, M.D. (Rome),  
professeur adjoint

Bernard BÉNARD, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
F.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

Michel DOYLE, M.D. (Laval),  
professeur adjoint

Bertrand DUMAIS, M.D. (Montréal), C.S.P.Q.,  
professeur adjoint

Henry HADDAD, M.D. (Ottawa),  
professeur adjoint

Albert LAMONTAGNE, M.D. (Laval), D.E.A. (Paris),  
professeur adjoint

Raymond LOSITO, B.Sc. (Montréal), M.Sc. (Gonzaga), Ph.D. (Sask.),  
professeur adjoint

André MARCOUX, M.D., C.S.P.Q.,  
professeur adjoint

Gisèle FOURNIER-MASSEY, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q.,  
professeur adjoint

Gérard E. PLANTE, M.D., Ph.D. (McGill),  
professeur adjoint

Jacques SOUADJIAN, M.D. (Ottawa), M.S. (Minn.),  
professeur adjoint

*Département de neurochirurgie*

Maurice HÉON, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C), F.A.C.S.,  
professeur titulaire et directeur du département

*Département d'ophtalmologie*

Jean de MARGERIE, M.D. (Laval), Ph.D. (Oxford), F.R.S.C.(C),  
professeur titulaire et directeur du département

J. Bernard WEISS, L.Sc. (Paris), M.D. (Paris), D.Sc. (Paris),  
professeur agrégé

Edward ZAGORA, M.D. (Turin),  
professeur chargé d'enseignement

*Département d'orthopédie*

Antoni TRIAS, M.D. (Barcelone), F.R.C.S.(C), F.I.C.S.,  
professeur titulaire et directeur du département

Jean-Paul BÉDARD, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.S.(C),  
professeur agrégé

Jordi BASORA, M.D. (Bogota), M.Sc. (Iowa), F.R.C.S.(C),  
professeur adjoint

*Département de pédiatrie*

Victor MARCHESSAULT, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
F.A.A.P.,

professeur titulaire et directeur du département

Pierre-Paul DEMERS, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Léonard LANGLOIS, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C), F.A.A.P.,  
professeur agrégé

Bernard THÉRIEN, M.D. (Montréal), C.S.P.Q., D.A.B.P., F.R.C.P.(C),  
F.A.A.P.

professeur agrégé

Frederic BAKER, M.D. (Alberta), C.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

Pierre DELVA, L.R.C.P.-M.R.C.S. (London), M.B.-B.S.,  
C.R.C.P.(C) (Dalhousie),  
professeur adjoint

Christian FISCH, M.D. (Montréal), D.A.B.P.,  
professeur adjoint

Marc GERVAIS, M.D. (Montréal), M.Sc. (McGill), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

Bernard LEMIEUX, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur adjoint

Gilles PARÉ, M.D. (Laval), C.S.P.Q., F.R.C.P.(C), F.A.A.P.,  
professeur adjoint

Liliane LAPORTE, M.D.,  
chargé d'enseignement

Dennis SHAPCOTT, M.Sc. (Colorado),  
chargé d'enseignement à temps complet

*Département de psychiatrie*

C.-Jules LAMARRE, M.D. (McGill), C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
professeur titulaire et directeur du département

Jean-Patrice CHIASSON, M.D. (Laval), C.S.P.Q.,  
professeur agrégé

Roger CARLE, M.D.,  
professeur adjoint

Roger De VERTEUIL, M.D. (McGill), C.S.P.Q.,  
professeur adjoint

Luc MORIN, M.D. (Laval),  
professeur adjoint

Jacques ST-LAURENT, B.Sc. (Ottawa), M.D. (Laval),  
professeur adjoint

Diego ROSALES, M.D. (Santo Thomas),  
chargé de cours

*Département de radiologie diagnostique*

Domenico DILENGE, M.D. (Napoli), M.Sc. (Paris),  
professeur titulaire et directeur du département

Léo DESAUTELS, M.D.,  
professeur adjoint

Milan SMOKVINA, M.D. (Zagreb),  
professeur adjoint

*Département de médecine nucléaire et radiobiologie nucléaire*

Etienne LEBEL, M.D., B.Sc., C.S.P.Q.,  
professeur titulaire et directeur du département

Tran Nahn NGO, M.D., Ph.D. (Berkeley),  
professeur adjoint

*Département d'urologie*

Jacques G. SUSSET, M.D., M.Sc., C.S.P.Q., F.R.C.S.(C), F.A.C.S.,  
professeur titulaire et directeur du département

Mostafa ELHILALI, M.D. (Caire), M.Ch.  
professeur adjoint

**DIVISION DES SCIENCES  
FONDAMENTALES**

*Directeur*

Guy LAMARCHE, M.D. (Laval)

*Département d'anatomie*

Théodore LEVEQUE, M.S. (zool.), Ph.D. (anatomie) (Colorado),  
professeur titulaire et directeur du département.

Charles-G. CRISPENS, B.S. (psychologie), Ph.D. (zool.) (Wash.),  
professeur agrégé

Enrique RAMON-MOLINER, M.D. (Madrid), Ph.D. (anatomie) (McGill),  
professeur agrégé

Normand BRIÈRE, B.Sc., M.Sc., Ph.D. (anatomie) (Montréal),  
professeur adjoint

Yvi LE BEUX, M.D. (Paris), M.Sc. (Tor.),  
professeur adjoint

Damodhar-V. NAIK, Ph.D. (zool.) (Bombay),  
professeur adjoint

*Département de biochimie*

René HUYGHUES-DESPOINTES, M.D., L.Sc. (Paris), Ph.D. (McGill),  
professeur titulaire

François LAMY, L.Sc. (biologie) (Paris), Ph.D. (M.I.T.),  
professeur titulaire

Marc BOUCHARD, M.D., C.S.P.Q.,  
professeur adjoint

Jean LECLERC, B.Sc. (chimie) (Loyola), Ph.D. (biochimie) (Ottawa),  
professeur adjoint

Liat TAN, B.Sc. (chimie), M.Sc. (Pharm.), Dr. Sc.nat. (Fribourg),  
professeur adjoint

Jean-Jacques COULOMBE, B.Sc. (ch.) (Montréal),  
chargé de cours à temps partiel

Léopold FAVREAU, B.Sc., M.Sc. (ch.) (Montréal),  
chargé de cours à temps partiel

*Département de biophysique*

Marc LAVALLÉE, M.D., M.Sc. (pharmaco.) (Montréal),  
Ph.D. (biophysique) (S. Cal.),  
professeur titulaire et directeur du département

Otto SCHANNE, M.D. (Heidelberg),  
professeur agrégé

Elena CERETTI, Elena Ceretti, M.D. (Cuyo),  
professeur adjoint

Wolfgang SEUFERT, M.D. (Duesseldorf),  
professeur adjoint

Normand HÉBERT, M.Sc. (chimie) (Déroit), Ph.D. (chimie) (Purdue),  
professeur invité

*Département de microbiologie*

Pierre BOURGAUX, M.D. (Bruxelles),  
professeur agrégé et directeur du Département

Henry VINCENT THORNE, B.Sc, Ph.D. (Cambridge),  
professeur titulaire

Edmond ROSSIER, M.D. (Lausanne), D. (bactério.) (Londres),  
professeur agrégé

Danielle BOURGAUX, M.D. (Bruxelles),  
professeur adjoint

Jean-Daniel PIGUET, M.Sc., Ph.D.  
professeur adjoint

*Département de pathologie*

Roger CÔTÉ, M.D. (Montréal), M.S. (path.) (Wisconsin), (A.P.-C.P.),  
professeur titulaire et directeur du Département

Jean HUGON, M.D. (Louvain), Dipl. méd. trop. (Bruxelles),  
professeur agrégé

Maurice VIGNEAULT, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.P.(C),  
professeur agrégé

Jacques LAMARCHE, M.D. (Laval), (A.P.-N.P.),  
professeur adjoint

Jean-Pierre TREMBLAY, M.D., C.S.P.Q., C.R.C.P.(C),  
chargé de cours à temps partiel.

*Département de pharmacologie*

Domenico REGOLI, M.D. (Sienne)  
professeur titulaire et directeur du Département

Luis E. FOLLE, M.D. (Montevideo),  
professeur agrégé

Denis GAGNON, L. Pharm., M.Sc., Ph.D. (pharmaco.) (McGill),  
professeur adjoint

Albert NANTEL, M.D., M.Sc. (pharmaco.) (Montréal),  
professeur adjoint

**Maria-Carla CARRARA**, D.Sc. (Gênes),  
chargée d'enseignement

*Département de physiologie*

**Guy LAMARCHE**, M.D. (Laval),  
professeur titulaire et directeur du Département

**César GALEANO**, M.D. (Montvideo),  
professeur agrégé

**Claude LECHÊNE**, M.D. (Paris),  
professeur agrégé

**Jef BONNARDEAUX**, B.Sc. (math.) (Toulouse), L.Sc. (Montpellier),  
chargé de cours à temps complet

*Département de biologie nucléaire*

**Carlos BRAILOVSKY**, M.D.,  
professeur adjoint

**René SIMARD**, M.D., D.Sc. (Paris),  
professeur adjoint

**Gaétan TREMBLAY**, M.D., M.Sc. (McGill),  
professeur adjoint

**DIVISION DE MÉDECINE  
SOCIALE**

*Directeur*

Thomas J. BOUDREAU, B.Sc. (Sc. Sociales) (Laval),  
M.A. (Econ.) (Laval)

*Département d'épidémiologie*

Louis MUNAN, A.B. (psycho.), B.A., M.Sc. (Physio.) (Geo. Wash.),  
professeur adjoint et directeur du Département

George J. DELLAPORTAS, M.D., M.P.H. (John Hopkins),  
professeur adjoint

Jean-Marie ROMEDER, L.Sc. (mathématiques) (Paris),  
D.E.A. (statistique)  
professeur adjoint

Josef VOBECKY, M.D., Dip. (Epidémiologie),  
professeur adjoint

*Département des sciences du comportement*

Richard BÉLAND, B.A., B.Sc. (Écon.), M.A. (Écon.) (Montréal),  
professeur adjoint et directeur du Département

Thomas J. BOUDREAU, B.Sc. (Sc. Sociales) (Laval),  
M.A. (Écon.) (Laval)

professeur agrégé

Rodrigue JOHNSON, M.A. (Sociologie), Doctorat 3ième cycle  
en sociologie (Paris),  
professeur adjoint

Pierre LAPORTE, B.Sc. (Sociologie), M.A. (Sociologie),  
professeur adjoint

Réjean LACHAPELLE, B.Sc. (Anthropologie), M.A. (démographie) (Md),  
(En congé d'études),  
chargé d'enseignement

Léon GILBERT, M.A.H. (Montréal),  
stagiaire de recherche

*Département de médecine communautaire*

Léonard LANGLOIS, M.D., L.M.C.C., F.R.C.P.(C), F.A.A.P.,  
professeur agrégé et directeur du Département

Roger-R. DUFRESNE, M.D., C.S.P.Q., F.R.C.P.(C), F.A.C.P.,  
professeur titulaire et directeur du Service de santé des étudiants  
de l'Université de Sherbrooke

Gérald LaSALLE, M.D., D.A.H. (Tor.),  
professeur titulaire

Peter L. DELVA, M.D., L.R.C.P.-M.R.C.S. (London), M.B.B.S. (London),  
C.R.C.P.(C) (Dalhousie),  
professeur adjoint

# PROGRAMME DES ÉTUDES

## OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT

I. Tout autant que l'acquisition d'une formation scientifique solide, l'étudiant doit prendre conscience des aspects sociaux et économiques de la Médecine.

Dans une époque d'évolution sociale rapide, l'étudiant doit être capable de s'adapter aux changements dus au jeu des forces sociales et économiques qui affecteront le cours de sa carrière future. Les problèmes de la Médecine communautaire, de la haute qualité des soins médicaux, les problèmes humains posés par les malades, sont aussi importants que les mécanismes fondamentaux de la maladie elle-même.

II. Auto-enseignement, telle doit être la caractéristique de nos étudiants pendant et après leur cours de Médecine. La mémorisation traditionnelle de données innombrables doit faire place au raisonnement scientifique appuyé sur une grande honnêteté intellectuelle et une forte discipline personnelle. L'auto-enseignement devra devenir une habitude et se continuer tout au long de la carrière de nos étudiants.

Nous fournirons à l'étudiant toutes les facilités intellectuelles, matérielles ou techniques qui lui permettront d'aller, par lui-même et suivant son intérêt, au-delà des connaissances minimales exigées de lui.

III. L'étudiant devra développer une attitude et un jugement capables de lui permettre de saisir tous les aspects et toutes les facettes des problèmes qu'il rencontrera. Les méthodes d'enseignement multidisciplinaires encourront à développer cette attitude.

IV. Par une gamme variée d'options, de cours électifs, de temps libre, notre étudiant devra se différencier suivant son intérêt propre dès la première année du cours de Médecine. Cette différenciation en chercheurs, enseignants, administrateurs, praticiens spécialisés, médecins de famille, devra être partiellement complétée après les quatre années du cours de Médecine.

## PREMIÈRE ANNÉE

*Durée:* 38 semaines

L'année se divise en trois périodes:

— la première (12 semaines) est consacrée à la biologie cellulaire et tissulaire;

- la seconde (12 semaines) est consacrée aux agressions cellulaires et tissulaires;
- la troisième (12 semaines) est consacrée à l'initiation à la clinique et à l'hématologie et comporte du travail en milieu hospitalier.

En médecine sociale, on discute des notions fondamentales de sociologie, d'économie et de démographie applicables au domaine de la santé. Les étudiants reçoivent un enseignement de base en bio-statistiques et en épidémiologie.

En psychiatrie, les étudiants se familiarisent avec les concepts de la psychologie moderne qui ont une application en médecine. La leçon magistrale a été abandonnée en faveur de la discussion en table ronde. Les techniques audio-visuelles y ont une part importante.

L'enseignement en médecine sociale et en psychiatrie est réparti sur toute l'année.

## DEUXIÈME ANNÉE

*Durée:* 38 semaines

La deuxième année se divise en quatre périodes durant lesquelles se poursuivent l'intégration des disciplines fondamentales et cliniques commencées en 1ère année:

- la première période est consacrée au système neuro-locomoteur;
- la seconde période est consacrée au système endocrinien et à la reproduction;
- la troisième période est consacrée aux systèmes cardio-vasculaire et respiratoire;
- la quatrième période est consacrée aux systèmes urinaire et digestif.

En médecine sociale, les étudiants mettent à profit dans leurs travaux de recherche et leurs séminaires, les notions de base acquises au cours de la première année, qu'ils appliqueront dans leur pratique médicale.

En psychiatrie, l'enseignement porte sur l'ensemble des syndromes psychiatriques: syndromes d'origine physique et psychologique. Les formules d'enseignement sont les mêmes que celles de première année.

L'enseignement en médecine sociale et en psychiatrie est réparti sur toute l'année.

### TROISIÈME ANNÉE

*Durée:* 38 semaines

I — Des stages d'externat avec rotation à l'hôpital universitaire et dans les hôpitaux affiliés:

a) les stages obligatoires se répartissent comme suit:

Médecine: 8 semaines

Chirurgie: 8 semaines

Obstétrique et

Gynécologie: 4 semaines

Pédiatrie: 4 semaines

Psychiatrie: 8 semaines

b) un stage électif de 4 semaines dans l'un ou l'autre des départements des trois divisions de la Faculté.

II—Enseignement dynamique dans les hôpitaux

Cet enseignement est réparti en 5 phases. Il est multidisciplinaire et dispensé par les trois divisions de la Faculté de médecine.

a) Phase 1: Système nerveux et locomoteur

*Division des sciences cliniques*

Les départements de Neurologie, Neurochirurgie, Orthopédie, Chirurgie plastique et reconstructive, Psychiatrie, Anesthésie, Ophtalmologie, Pédiatrie et Radiologie

*Division des sciences fondamentales*

Tous les départements

*Division de médecine sociale*

Tous les départements

b) Phase 2: Endocrinologie, reproduction et Urologie

*Division des sciences cliniques*

Les départements de Médecine (endocrinologie), Urologie, Obstétrique, Gynécologie, Chirurgie générale (sein), Pédiatrie et Radiologie

*Division des sciences fondamentales*

Tous les départements

*Division de médecine sociale*

Tous les départements

c) Phase 3: Systèmes cardio-vasculaire et pulmonaire

*Division des sciences cliniques*

Les départements de Cardiologie, Chirurgie thoracique et cardiaque, Pneumologie, Médecine, O.R.L., Hématologie, Pédiatrie, Radiologie

*Division des sciences fondamentales*

Tous les départements

*Division de médecine sociale*

Tous les départements

d) Phase 4: Système digestif et néphrologie

*Division des sciences cliniques*

Les départements de Gastroentérologie, Hépatologie, Néphrologie, Allergologie, Dermatologie, Pédiatrie et Radiologie

*Division des sciences fondamentales*

Tous les départements

*Division de médecine sociale*

Tous les départements

e) Phase 5

Stage électif de 4 semaines, correspondant au stage électif de l'externat mentionné plus haut.

**QUATRIÈME ANNÉE**

*Durée:* 48 semaines

La quatrième année est une période d'internat comportant des stages obligatoires et électifs.

**I — Stages obligatoires**

Médecine: 10 semaines

Chirurgie: 10 semaines

Obstétrique et

Gynécologie 6 semaines

Pédiatrie: 8 semaines

Psychiatrie: 8 semaines

**II — Stages électifs: 10 semaines**

# RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES

## DOCTORAT EN MÉDECINE

### 1 - CONDITIONS D'OBTENTION

- 1.1 — Le doctorat en Médecine est décerné après quatre années d'études. L'étudiant doit avoir satisfait aux normes de promotion décrites ci-dessous.
- 1.2 — Le doctorat en Médecine ne peut être décerné qu'aux étudiants qui ont complété avec succès au moins les troisième et quatrième années de médecine à l'Université de Sherbrooke.

### 2 - CONDITIONS D'ADMISSION

- 2.1 — La Faculté exige de tout candidat aux études médicales:
- 2.11 — une connaissance adéquate de la langue française;
- 2.12 — un diplôme d'études collégiales (C.E.G.E.P.) ou un grade jugé équivalent (B.A., B.Sc., etc.) conféré par une institution reconnue;
- 2.13 — une culture générale étendue et une formation scientifique jugée suffisante pour l'étude de la médecine.\*
- 2.2 — Toute demande d'admission doit être faite en complétant la formule DA-1 de l'Université de Sherbrooke.
- 2.3 — Le Comité d'admission peut soumettre un candidat à tout examen jugé nécessaire. Les frais de cet examen sont à la charge du candidat.

\* A: Les détenteurs du diplôme d'études collégiales doivent avoir obtenu celui-ci dans la concentration des Sciences de la Santé;

B: Les candidats porteurs d'un B.A. ou d'un B.Sc. doivent avoir obtenu les crédits suivants en matières scientifiques:

Mathématiques	18 crédits	Chimie:	16 crédits
Physique:	8 crédits	Biologie:	12 crédits

C: Pour tous les candidats à la médecine, on suggère très fortement de suivre des cours électifs en Sciences sociales et en Sciences du comportement.

- 2.4 — Un candidat qui aurait été promu dans une autre université, à la fin d'une première ou d'une deuxième année, peut être admis en deuxième ou en troisième, s'il satisfait aux conditions énumérées aux articles 2.1 et 2.2, et s'il a suivi un programme d'études conforme aux exigences de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke. L'article 2.3 s'applique également à ces cas.
- 2.5 — L'étudiant qui a interrompu ses études médicales à l'Université de Sherbrooke pendant un an ou plus pour des raisons autres que le renvoi peut être réadmis. La Faculté se réserve cependant le droit de déterminer les conditions de sa réadmission.

### 3 - ÉVALUATION DE L'ÉTUDIANT\*

#### 3.1 — Dispositions générales.

##### 3.11 — Les méthodes employées comprennent:

1 — Des examens objectifs et finals

2 — Une évaluation personnelle et continue par les professeurs.

3.12 — Les examens ont lieu à des dates approuvées par le Doyen.

3.13 — Tout étudiant qui, sans justification écrite auprès du Doyen, s'absente des séances d'enseignement où sa participation est nécessaire, peut perdre le droit de se présenter aux examens finals, après étude des circonstances par le Comité d'évaluation et de promotion.

3.14 — L'omission de se présenter à un examen obligatoire équivaut à un échec. Si l'étudiant peut justifier son absence auprès du Doyen, il peut obtenir un examen spécial, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.

\* L'évaluation se fait selon les mentions suivantes:

A: Supérieur: 80-100%

C: Satisfaisant: 60-70%

B: Bon: 70 - 80%

E: Echoué: Moins de 60%

3.2 — *Examens périodiques:*

3.21 — Ils sont facultatifs et ont lieu à des dates déterminées par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvées par le Doyen.

3.22 — Les examens périodiques sont de type objectif et ont pour but d'évaluer l'efficacité de l'enseignement et les progrès de l'étudiant.

3.3 — *Évaluation personnelle:*

3.31 — L'évaluation consiste en des rapports confidentiels rédigés par les professeurs qui sont en contact continu avec l'étudiant.

3.32 — Ces rapports permettent d'apprécier les connaissances, les aptitudes et les attitudes exigées du futur médecin.

2.4 — *Examens finals:*

3.41 — Les examens finals sont obligatoires et ont lieu à des dates approuvées par le Doyen.

3.42 — L'examen final peut comporter une ou plusieurs des formes suivantes:

- a) un examen de type objectif
- b) un examen oral
- c) un examen clinique

3.5 — *Pondération:*

3.51 — La pondération des diverses formes d'évaluation est déterminée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le Doyen.

3.6 — *Code d'honneur:*

3.61 — Les étudiants s'engagent sur leur honneur individuellement et collectivement à respecter les règles de l'honnêteté au cours de toute

séance d'examen et à suivre les procédures établies par le Comité d'évaluation et de promotion.

3.62 — Toute forme de plagiat, participation à celui-ci ou défaut de se conformer aux procédures établies entraînent de graves sanctions qui sont imposées par le Conseil d'administration de l'Université après recommandation de la Faculté.

3.63 — Les étudiants doivent par les moyens qu'ils jugent appropriés, assurer eux-mêmes le respect intégral du code d'honneur.

### 3.7 — Normes de promotion

3.71 — Pour être promu à la fin d'une année scolaire, l'étudiant doit avoir obtenu au moins la mention C sur l'ensemble des diverses formes obligatoires d'évaluation.

3.72 — Tout étudiant qui obtient une mention E voit son cas soumis au Comité d'évaluation et de promotion qui fait au Doyen les recommandations jugées nécessaires.

Ces recommandations peuvent comporter:

- 1 — la promotion
- 2 — la reprise des examens finals à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le Doyen.
- 3 — la reprise de l'année
- 4 — le renvoi.

3.73 — L'étudiant qui double une année d'études n'a aucun droit de reprise. Une autorisation spéciale peut toutefois lui être accordée par le Doyen, après recommandation du Comité d'évaluation et de promotion.

3.74 — Une session d'examens de reprise a lieu à une date fixée par le Comité d'évaluation et de promotion et approuvée par le Doyen.

#### 4 - ABANDON DES ÉTUDES

L'étudiant qui abandonne ses études doit en avertir le Doyen immédiatement par écrit. L'étudiant, qui omet de se conformer à cette prescription risque de perdre son privilège de réadmission éventuelle.

#### 5 - TRAVAIL HORS DU CENTRE HOSPITALIER

Toute activité médicale, non prévue par le programme des études, doit être approuvée par le Doyen.

### INSTRUMENTS REQUIS

Les étudiants sont libres de se procurer eux-mêmes leur microscope. Ils devront faire approuver leur choix par Monsieur Jef Bannardeaux.

Ils doivent également se procurer une trousse à dissection. La Faculté pourra les conseiller à ce sujet.

## ADMISSION À LA PRATIQUE MÉDICALE

L'étudiant qui se destine à l'exercice de la médecine dans la province de Québec doit, le plus tôt possible, remplir les formalités requises par le Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec:

- 1) Donner le nom de l'université où il est admis à l'étude de la médecine;
- 2) Faire parvenir en un seul envoi:
  - a) Une photocopie du diplôme de bachelier (B.A., ou B.Sc. d'une université reconnue du Canada) ou du diplôme d'études collégiales;
  - b) Un extrait du registre des naissances ou un certificat de baptême. (La loi exige la citoyenneté canadienne);
  - c) Une photographie authentiquée;
  - d) La somme de \$15.00 par mandat de poste ou chèque accepté.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec le Registraire du Collège, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, suite 914, Montréal 107, Qué.

# ÉTUDES AVANCÉES\*

## OBJECTIF

### DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES

#### ANATOMIE

Au Département, l'enseignement avancé a pour fin de permettre aux candidats à la maîtrise et au doctorat d'organiser, de poursuivre et de terminer un programme de recherche. Le programme permet aussi aux candidats d'acquérir les notions et techniques essentielles à l'enseignement de l'anatomie soit macroscopique, soit microscopique ou de la neuroanatomie.

#### BIOCHIMIE

Le Département de biochimie a pour objectif principal l'étude de la biologie au niveau des mécanismes biochimiques. L'établissement et le développement de programmes de recherches originaux et d'actualité doivent permettre la formation de jeunes chercheurs capables de travailler dans les domaines les plus actifs et les plus récents de la biochimie moderne. Dans le Département s'effectuent des recherches sur la structure des protéines et l'enzymologie, sur la biosynthèse des stéroïdes et sur le mécanisme d'action de certaines hormones et vitamines.

#### BIOPHYSIQUE

Les objectifs du Département de biophysique sont la recherche et l'enseignement aux étudiants candidats à la maîtrise ou au doctorat en Biophysique. Tous les membres du département effectuent leurs recherches sur les membranes ou les micro-électrodes et sont qualifiés à la fois dans les sciences biologiques, biomédicales et dans les sciences physiques au moins jusqu'au niveau avancé. L'organisation du département est un compromis entre un groupe de recherche et un département conventionnel. Les projets de recherche du département sont reliés les uns aux autres et la plupart des publications sont signées de 2 ou 3 membres du département. Les fonds de recherche sont mis en commun et attribués selon les besoins de tout le groupe.

#### MICROBIOLOGIE

Les responsabilités du Département comportent la recherche fondamentale et appliquée, l'enseignement pré-et post-gradué ainsi

\* Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser au Directeur de la Recherche, Centre Hospitalier Universitaire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Qué.

On peut aussi se procurer à la même adresse la brochure intitulée: "ÉTUDES AVANCÉES ET RECHERCHE".

que le diagnostic microbiologique effectué au Centre Hospitalier Universitaire de l'Université de Sherbrooke.

En recherche fondamentale, à cause de la nouveauté du département et par souci d'efficacité, une seule direction de recherche a été retenue en virologie animale sur les virus oncogènes. Cette activité représente en fait le prolongement de travaux déjà effectués antérieurement en d'autres endroits par les chercheurs concernés.

La recherche appliquée profitera de la "masse critique" des chercheurs et de l'appareillage exigé par la recherche fondamentale, qu'il s'agisse de la purification d'antigènes viraux, de la mise au point de nouvelles méthodes de diagnostic, de problème d'immunofluorescence ou de microscopie électronique. De par la nature même de la recherche appliquée, les lignes d'intérêts devront être souples et pourront dépendre en particulier de facteurs épidémiologiques locaux ou d'intérêts communs avec les cliniciens.

Pour le moment, deux lignes de recherche appliquée sont envisagées: 1) la multiplication virale intralymphocytaire de certains virus et ses implications immunologiques quant à l'obtention de sérum antilymphocytaire. 2) l'apport des techniques d'informatique au profit de l'épidémiologie des infections hospitalières, des techniques de lysotypie et de l'analyse de l'information microbiologique en général.

L'enseignement avancé reflétera la présence au sein du département de microbiologistes fondamentaux, aussi bien que de microbiologistes appliqués. Il comportera aussi bien la biologie moléculaire que la microbiologie médicale.

#### **PATHOLOGIE**

Le Département de pathologie est orienté vers l'enseignement, le diagnostic et la recherche. Dans le cadre de l'enseignement, ses membres donnent des cours de pathologie avancée aux étudiants désireux de se spécialiser en pathologie (neuropathologie, pathologie digestive, pathologie gynécologique). Il offre également un cours avancé de microscopie électronique. Les laboratoires du département établissent les diagnostics des pièces anatomo-cliniques provenant du Centre Hospitalier ou des différents hôpitaux de la ville. Au point de vue recherche, il mène des programmes en cancérologie, en pathologie pulmonaire, en pathologie hépatique et en pathologie intestinale.

## PHARMACOLOGIE

Les objectifs principaux du Département de pharmacologie sont:  
a) l'enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants qui désirent obtenir une maîtrise ou un doctorat en pharmacologie; b) la recherche.

Tous les membres du Département poursuivent des recherches dans le domaine de la pharmacologie cardiovasculaire, en particulier sur le système rénine-angiotensine, le choc hémorragique, la circulation périphérique et les fonctions cardiaques. Pour plusieurs projets, nous bénéficions de la collaboration des Départements de biochimie, physiologie, médecine et chirurgie générale.

## PHYSIOLOGIE

Enseignement aux étudiants en médecine et aux étudiants candidats à la maîtrise et au doctorat en physiologie. Le Département de physiologie entend se diriger vers des secteurs spécialisés de recherche plutôt que de tenter de toucher à toute la gamme des disciplines physiologiques. Les intérêts du département, actuellement, sont concentrés sur la physiologie rénale et la neurophysiologie.

## DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES

Le programme vise à développer chez le futur clinicien une attitude critique et un souci aigu de vérité scientifique compte tenu du caractère particulier de la recherche clinique qui normalement doit aboutir à une connaissance plus approfondie du problème pathologique et partant à des soins mieux orientés. Il vise aussi à intéresser résidents et stagiaires en recherche à la promotion scientifique clinique en vue d'une carrière de recherche et d'enseignement.

En plus des exigences formulées dans les règlements régissant les études avancées, le programme comprend plusieurs séries de cours portant sur les notions fondamentales de méthodologie (statistiques, informatique, électronique médicale, radio-isotopes, etc., etc.)

## DIVISION DE MÉDECINE SOCIALE

La Division de médecine sociale, qui regroupe présentement les trois départements d'épidémiologie, de sciences du comportement et de médecine communautaire, a, comme objectif ultime, l'amélioration du niveau de santé de la population et le progrès des sciences de la santé. Ces objectifs sont poursuivis grâce à des activités dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et des soins, activités où il est tenu compte, de façon primordiale, des aspects sociaux de la santé. Même si chacun des départements de la Division possède sa vie propre et son autonomie départementale, une coordination étroite de toutes les activités entre les départements au sein de la Division. À l'heure actuelle, les efforts de recherche au sein de la Division portent surtout sur l'identification des principaux problèmes de santé dans la région, sur l'analyse des variables socio-économiques auxquelles ces problèmes sont reliés, sur l'organisation des ressources physiques de la région et sur les besoins de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. Le département d'épidémiologie regroupe des épidémiologistes et biostatisticiens, le département des sciences du comportement regroupe des personnes de sciences sociales et le département de médecine communautaire regroupe des cliniciens de diverses disciplines cliniques.

## **DIPLÔMES NÉCESSAIRES À L'ADMISSION**

### **DIVISION DES SCIENCES FONDAMENTALES**

- ANATOMIE:** B.Sc. spécialisé en histologie, zoologie ou chimie, Doctorat en médecine.
- BIOCHIMIE:** B.Sc. spécialisé en biochimie, biologie, chimie-physique, chimie-organique, Doctorat en médecine.
- BIOPHYSIQUE:** B.Sc. spécialisé en physique, génie électrique, chimie-physique, biologie, Doctorat en médecine.
- MICROBIOLOGIE:** B.Sc. spécialisé en biologie, Doctorat en médecine.
- PATHOLOGIE:** B.Sc. spécialisé (incluant mathématiques et physique), Doctorat en médecine.
- PHARMACOLOGIE:** B.Sc. spécialisé en biologie, biochimie, Licence en pharmacie, Doctorat en médecine.
- PHYSIOLOGIE:** B.Sc. spécialisé, Doctorat en médecine.

### **DIVISION DES SCIENCES CLINIQUES**

- ANESTHÉSIE-RÉANIMATION:** Doctorat en médecine.
- CHIRURGIE GÉNÉRALE:** Doctorat en médecine.
- CHIRURGIE CARDIOVASCULAIRE ET THORACIQUE,:**  
Doctorat en médecine.
- MÉDECINE (ENDOCRINOLOGIE):** Doctorat en médecine.
- MÉDECINE (HÉMATOLOGIE):** Doctorat en médecine (avec de préférence formation en Hématologie)
- MÉDECINE (PNEUMOLOGIE):** Doctorat en médecine.
- MÉDECINE NUCLÉAIRE ET RADIOBIOLOGIE:**  
Doctorat en médecine.
- NEUROCHIRURGIE:** Doctorat en médecine.
- OBSTÉTRIQUE-GYNÉCOLOGIE:** Doctorat en médecine (avec une année d'entraînement post-gradué en obstétrique-gynécologie).

**OPHTALMOLOGIE:** Doctorat en médecine.

**ORTHOPÉDIE:** Doctorat en médecine.

**PÉDIATRIE:** Doctorat en médecine.

**PSYCHIATRIE:** Doctorat en médecine, résident en psychiatrie,  
B.Sc. spécialisé en biologie ou Maîtrise en psychophysiologie.

**RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE:** Doctorat en médecine.

**UROLOGIE:** Doctorat en médecine.

## RÈGLEMENTS

## MAÎTRISE (M.Sc.)

## 1. — ADMISSION

1. Est admissible aux études conduisant à la maîtrise ès sciences tout candidat qui possède les dispositions nécessaires à poursuivre des études avancées et qui a obtenu un baccalauréat ès sciences (cours spécialisé) avec une moyenne générale d'au moins 66% dans la même discipline que la maîtrise postulée ou qui a complété avec succès sa troisième année de médecine \*. L'admissibilité d'un candidat est d'abord déterminée par le département en cause, approuvée ensuite par le Comité des études avancées de la Faculté qui fait les recommandations nécessaires au doyen. Celui-ci communique ses décisions au Bureau du registraire.

2. Peut être admis, à titre probatoire, un candidat qui détient un baccalauréat ès sciences (cours général avec option) obtenu avec une moyenne générale d'au moins 66%, ou le détenteur d'un grade équivalent. Dans ce cas, le candidat est appelé à se qualifier en suivant des cours complémentaires choisis dans le programme du baccalauréat spécialisé ou dans celui des cours réguliers de médecine. Il devra conserver aux examens qui sanctionnent ces cours une moyenne générale d'au moins 66%. La procédure à suivre pour l'admission de ce candidat est celle que décrit le paragraphe précédent. Son programme est déterminé par le département concerné et approuvé par le Comité des études avancées de la Faculté.

3. Tout candidat à la maîtrise doit s'assurer qu'un professeur de la Faculté de médecine accepte de diriger ses travaux de recherches.

4. Une demande officielle d'admission (formule DA-1) ou de réadmission (formule DA-2), selon le cas, doit être adressée au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous les

---

\* Les étudiants en médecine qui le désirent, peuvent consacrer leurs périodes électives à la préparation d'une maîtrise dans une des disciplines de leur choix. Ils doivent consacrer à cette maîtrise, les trois mois d'été qui suivent la deuxième année et les deux périodes électives de trois mois de la troisième et de la quatrième années, tous les jours électifs pendant la troisième et la quatrième année jusqu'à concurrence de trois mois ainsi que les deux mois électifs de l'internat si nécessaire. Le minimum de temps requis à la préparation de la maîtrise sera de douze mois. Enfin il doit y avoir continuité dans le programme de maîtrise c'est-à-dire qu'il n'est pas permis à l'étudiant d'interrompre son programme au cours de l'année académique sans l'approbation préalable du Comité des études avancées.

Tous les départements offrant déjà des maîtrises et des doctorats en sciences peuvent présenter à l'approbation du Comité des études avancées la candidature d'étudiants en médecine désireux de s'inscrire simultanément à une maîtrise. Bien qu'il soit possible à l'étudiant en médecine de deuxième année de se voir créditer le temps consacré à la recherche durant les périodes électives et de s'inscrire à des cours de niveau 500, il ne sera considéré comme étudiant gradué qu'à compter du début de sa quatrième année en médecine. Il est donc possible aux étudiants en médecine de Sherbrooke de préparer simultanément une maîtrise en sciences et un doctorat en médecine.

documents requis (Cf. directives concernant la demande d'admission aux études avancées, document FE-6).

## **2. — INSCRIPTION**

Après avoir reçu l'avis officiel de son admission ou de sa réadmission, l'étudiant est tenu de s'inscrire au Bureau du registraire. Il doit par la suite renouveler son inscription pour chacune des années que dure sa candidature.

## **3. — RÈGLEMENTS**

### **A) COURS**

1. Le programme d'études conduisant à la maîtrise ès sciences doit comporter un minimum de 6 crédits au niveau 500, un crédit équivalant à un cours d'une heure par semaine pendant un semestre.

2. Le candidat doit conserver une moyenne de 66% pour l'ensemble des cours de son programme. La note de réussite dans chaque matière est de 50%. L'étudiant qui subit un échec doit reprendre l'examen portant sur cette matière lors d'une session régulière d'examens.

3. Dans certains cas exceptionnels, le directeur de département pourra suggérer au Comité des études avancées de dispenser l'étudiant de reprendre l'examen où il a subi un échec, lui prescrivant plutôt de s'inscrire à un autre cours qui comporte le même nombre de crédits. Le candidat qui échoue de nouveau à cet examen doit se retirer de la Faculté.

### **B) SCOLARITÉ**

La scolarité minimale d'un candidat à la maîtrise ès sciences est d'une année académique de 12 mois passée à la Faculté ou dans un centre de formation reconnu par la Faculté. Cette période est prolongée dans le cas de l'étudiant qui assume une charge d'assistant, de moniteur, etc. l'occupant pendant 5 heures ou plus par semaine.

### **C) MÉMOIRE**

1. Le candidat à la maîtrise ès sciences doit rédiger un mémoire incorporant les résultats des recherches qu'il a faites sous la direction d'un professeur de la Faculté de médecine.

2. Le mémoire doit être remis en 5 copies, au moins 5 semaines avant la date de la collation des grades. La rédaction et la présentation du mémoire doivent être conformes aux "Directives pour la rédaction d'un mémoire et d'une thèse à la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke".

3. Le mémoire est examiné par un jury composé de 3 membres dont 2 seulement font partie du département où le candidat a fait sa recherche. Ces trois personnes sont nommées par le Comité des études avancées de la Faculté de médecine à la recommandation du directeur du département et avec l'approbation du doyen.

4. Un mémoire refusé par le jury ne peut être soumis à nouveau plus d'une fois.

#### D) DURÉE DES ÉTUDES

Un candidat ne peut, sans l'autorisation de la Faculté, consacrer plus de 3 années civiles à l'obtention d'une maîtrise, à compter de la date de son inscription, l'année probatoire n'étant pas comptée dans le calcul. A l'expiration de cette période, le sujet de thèse redevient libre à moins qu'un candidat ne reçoive du doyen l'autorisation de poursuivre ses recherches.

#### 4. — DIPLÔME

Sur recommandation du Comité des études avancées et du Conseil de la Faculté, le Conseil universitaire accorde le grade de maîtrise ès sciences (M.Sc.) au candidat qui a satisfait aux exigences de la Faculté et dont le mémoire a été accepté par le jury. Le diplôme est identifié par la discipline scientifique en laquelle il a été obtenu mais ne comporte aucune mention d'excellence.

## **DOCTORAT (Ph. D.)**

### **1. — ADMISSION**

1. Tout étudiant possédant une maîtrise ès sciences ou son équivalent est admissible aux études conduisant au doctorat dans la même discipline que sa maîtrise.

2. Le Comité des études avancées de la Faculté peut autoriser un étudiant de maîtrise à poursuivre ses travaux en vue du doctorat sans avoir à soumettre son mémoire de maîtrise si cet étudiant a satisfait aux autres exigences de ce grade et si la recommandation du directeur de ses recherches est présentée au Comité en ce sens.

3. Le candidat qui demande son admission aux études du doctorat doit s'assurer qu'un professeur de la Faculté de médecine accepte de diriger ses travaux de recherches.

4. Une demande officielle d'admission (formule DA-1) ou de réadmission (formule DA-2), selon le cas, doit être adressée au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke avec tous les documents requis (Cf. directives concernant la demande d'admission aux études supérieures, document FE-6)..

5. Les admissions et les réadmissions sont approuvées par le département où le candidat se propose de poursuivre ses recherches et par le Comité des études avancées de la Faculté de médecine; elles sont ensuite transmises au doyen de la Faculté et au Bureau du registraire.

### **2. — INSCRIPTION**

Après avoir reçu l'avis officiel de son admission ou de sa réadmission, l'étudiant est tenu de s'inscrire au Bureau du registraire. Il doit par la suite renouveler son inscription chaque année que dure sa candidature.

### **3. — RÈGLEMENTS**

#### **A) COURS**

Le programme d'études conduisant au doctorat ne comporte aucun crédit de cours. Toutefois, le candidat au doctorat peut se voir imposer des cours par le Comité des études avancées si telle est la recommandation du département où il poursuit ses recherches. Il doit en ce cas se présenter aux examens de ces cours et y réussir aux conditions habituelles.

**B) EXAMEN GÉNÉRAL**

Au cours de sa première année de candidature au doctorat (Ph.D.), le candidat doit subir un examen général comportant une épreuve écrite et une épreuve orale. Il doit faire preuve d'une connaissance approfondie de la discipline dans laquelle il se spécialise ainsi que des disciplines connexes. L'examen oral a lieu devant un jury d'au moins 3 membres nommés par le directeur du département et approuvés par le doyen. Le président du jury peut ajourner l'examen s'il y a lieu, mais un échec à cet examen entraîne la fin de la candidature. Le résultat de cet examen est communiqué au Comité des études avancées et porté au dossier du candidat.

**C) LANGUES**

Le candidat au doctorat doit démontrer à un examen oral ou écrit qu'il peut comprendre les textes scientifiques français et anglais.

**D) SCOLARITÉ**

La scolarité minimale exigée pour le doctorat (Ph.D.) est de 2 années après la maîtrise. Si le candidat n'a pas présenté de mémoire de maîtrise, la scolarité pour le doctorat sera de 3 années après le B.Sc. ou le M.D. Dans les deux cas, au moins une des deux dernières années doit se passer en résidence à plein temps à l'Université de Sherbrooke, ou dans un centre de formation reconnu par l'Université. Cette période peut être prolongée dans le cas d'un étudiant qui assume des charges d'enseignement l'occupant pendant 5 heures ou plus par semaine.

**E) THÈSE**

1. Le candidat au doctorat doit rédiger une thèse incorporant les résultats des recherches faites sous la direction d'un professeur de la Faculté. La thèse doit apporter une contribution originale à la science et démontrer la capacité du candidat de poursuivre des recherches et d'en diriger.

## **PROCÉDURE D'ADMISSION DES CANDIDATS**

La Division des sciences fondamentales par l'intermédiaire de ses Départements d'anatomie, de biochimie, de biophysique, de microbiologie, de pathologie, de pharmacologie et de physiologie et la Division des sciences cliniques offrent un programme d'études conduisant à la maîtrise ès sciences (M.Sc.) et au doctorat (Ph.D.).

1. L'étudiant candidat aux études avancées consulte son maître de thèse éventuel ou le directeur du département de son choix;
2. L'étudiant ne pouvant faire d'emblée un choix de département peut consulter le président du Comité des études avancées qui le dirigera;
3. Étude du dossier par le directeur du département;
4. Après l'avis favorable de ce dernier, le candidat soumet au Régistrare de l'Université, sa demande officielle d'admission et fournit tous les documents requis;
5. Une fois le dossier complété, le Régistrare en transmet copie au Secrétaire de la Faculté;
6. Le Secrétaire de la Faculté présente le dossier complet au Comité des études avancées;
7. Le Comité des études avancées fait part de sa décision au Régistrare qui en avise officiellement l'étudiant et lui fait part de la procédure relative à l'inscription.

## PRIX ET BOURSES

### *Prix Bristol*

Cette société a fait un don de \$125.00 qui sert à défrayer les abonnements au Medical Letter pour les étudiants de 2ème et 3ème années.

### *Prix Ciba*

Cette société a fait un don de tous les volumes de la "Ciba Collection of Medical Illustrations". Ce prix sera décerné au meilleur étudiant de 1ère année.

### *Prix Frosst et médaille Frosst*

Une bourse de \$500.00 offerte par cette société sera accordée à un étudiant qui fera un travail d'été en Pharmacologie.

La médaille Frosst sera décernée au cours de l'automne 1970 à l'étudiant en Médecine qui aura accompli le meilleur travail de recherche au cours de l'été 1969.

### *Bourse Hoffmann-La Roche*

Don de \$800.00 attribué à un étudiant en Médecine, stagiaire de recherche au cours de l'été 1969.

### *Bourse Merck Sharp & Dohme of Canada Limited*

Don de \$800.00 attribué à un étudiant en Médecine, stagiaire de recherche au cours de l'été 1969.

### *Bourse Ortho Pharmaceutical*

Don de \$800.00 attribué à un étudiant en Médecine, stagiaire de recherche au cours de l'été 1969.